

Relevé de décisions de la Commission de la recherche restreinte du Conseil Académique de l'Université Rennes 2

En sa séance du **29 mai 2026**, la commission de la recherche restreinte (CRR) :

- A approuvé les demandes de codirection de thèse formulées par mesdames :
 - ❖ Caroline Martin, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Nadia Ouabdelmoumen, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Esther Pinon, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Elzbieta Sanojca, Maîtresse de conférences non HDR à l'Université Rennes 2

- A approuvé la demande de codirection de thèse formulée par monsieur Dominique Bessières, Maître de conférences non HDR à l'Université Rennes 2

- A approuvé la demande de candidature à l'HDR de monsieur Seydi Ababacar Dieng, Professeur assimilé à l'Université Cheik Anta Diop de Dakar

- A approuvé les demandes d'éméritat formulées par messieurs :
 - ❖ Abdelfattah Nissabouri, Maître de conférences à l'Université Rennes 2
 - ❖ Bernard Allanic, Maître de conférences HDR à l'Université Rennes 2
 - ❖ Pierre-Henri Frangne, Professeur à l'Université Rennes 2

Le 2 juin 2026,

Le Président du Conseil Académique,

Emmanuel GUISELIN

